II. PIECE 2 - EMPLACEMENT DE L'OUVRAGE

Le pétitionnaire exploite un forage récemment réalisé dans le cadre de l'alimentation en eau de son exploitation agricole.

Le volume pompé est approximativement de 7770 m³/an, la capacité maximale d'exploitation de l'ouvrage sera de 5 m³/h. La fréquence maximale de pompage est d'environ 12 heures par jour (soit environ 60 m³/j) également répétée sur l'ensemble de l'année (le volume moyen journalier est de 21 m³/j).

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur, le pétitionnaire dépose le présent dossier dans l'objectif d'obtenir une autorisation d'exploitation du forage.

Le forage alimente un ballon.

Le forage, qui a fait l'objet des autres déclarations préliminaires avant réalisation (notamment selon l'article L411-1 du code minier) est localisé sur la commune de Vannes à environ 3 km au sud du centre urbain de la commune (Figure 1).

La parcelle concernée par l'ouvrage est la suivante :

Région :	Bretagne
Département :	Morbihan
Commune :	Vannes
Lieu-dit :	Rue Marcellin Berthelot

Les coordonnées du forage, sont les suivantes :

Code BSS : Non bancarisé à ce jour

Z m NGF	X Lambert II	Y Lambert II	X Lambert 93	Y Lambert 93
42 m IGN	214928 m	2 308588 m	265536 m	6 745196 m

Figure 1 – Localisation du forage sur fond de carte aérien



